



Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme

ORGANISATION INTERNATIONALE NON GOUVERNEMENTALE AYANT STATUT CONSULTATIF AUPRES DES NATIONS UNIES, DE L'UNESCO,
DU CONSEIL DE L'EUROPE ET D'OBSERVATEUR AUPRES DE LA COMMISSION AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES

International Federation
for Human Rights

Federación Internacional
de los Derechos Humanos

الفدرالية الدولية لحقوق الانسان

Communiqué

Crimes sexuels : Briser le tabou, lutter contre l'impunité

La Haye, le 31 octobre 2007 - Du 15 au 19 octobre 2007, la FIDH a invité au sein de sa délégation permanente auprès de la Cour pénale internationale (CPI) à la Haye, 15 membres d'organisations victimes de crimes sexuels perpétrés en République démocratique du Congo, en Ouganda, au Soudan et en République centrafricaine, quatre pays sous enquête devant la Cour Pénale Internationale.

Ce séminaire inédit a consisté à réunir tous les acteurs pouvant intervenir auprès de victimes de crimes sexuels. Psychologues, médecins, avocats et travailleurs sociaux, bien sûr, mais également les équipes de la Cour pénale internationale, qui ont ainsi pu échanger sans tabou et surtout sans concession sur ce sujet. Obtenir justice est en effet pour beaucoup de ces femmes et hommes, une des premières revendications, qu'elles ont clairement rappelé d'ailleurs au procureur adjoint de la CPI, Fatou Bensouda. En effet, si la Cour pénale internationale a constitué une étape importante dans la répression des crimes sexuels internationaux, les mandats d'arrêts de la Cour délivrés jusqu'ici ressemblent pour beaucoup de victimes, à une première occasion ratée (cf. affaires [Thomas Lubanga](#) et [Germain Katanga](#) : <http://www.fidh.org/spip.php?rubrique74>).

Directrice de l'OCODEFAD, organisation membre de la FIDH en République centrafricaine, Bernadette Sayo Nzale a souligné que « cette réunion est très importante, car elle permet aux professionnels de la justice internationale de se confronter aux réalités vécues au quotidien par les victimes de crimes sexuels et ceux qui les assistent, et particulièrement aux pressions dont ils peuvent faire l'objet. »

Vous trouverez sur à l'adresse suivante une note plus complète sur les différents problèmes abordés au cours de ce séminaire : <http://www.fidh.org/IMG/pdf/cpi3110fnote.pdf>

Les conclusions, recommandations et stratégies élaborées par les participants seront prochainement publiés et mis en ligne sur le site internet de la FIDH.